

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de la réduction des risques de catastrophe

Sixième session

Bangkok, 28-30 août 2019

Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa sixième session**I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention****A. Questions appelant une décision de la Commission**

1. Les recommandations ci-après du Comité de la réduction des risques de catastrophe sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour examen et éventuelle suite à donner :

Recommandation 1

Le Comité recommande que la Commission renforce la coopération régionale pour compléter l'action engagée par les pays pour réduire les risques de catastrophe, compte tenu de l'évolution de la répartition géographique et de l'intensification des risques de catastrophe.

Recommandation 2

Le Comité recommande que la Commission aide les États membres à renforcer leurs capacités, à accéder aux données et à les échanger, à acquérir des connaissances et à mettre à profit les nouveaux services et technologies pour faire face à la complexité croissante des risques de catastrophe en tirant parti de la coopération régionale, Nord-Sud et Sud-Sud.

Recommandation 3

Le Comité recommande que la Commission prenne note de la demande de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) de se joindre au groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique ou à un groupe régional thématique similaire de coordination des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, afin d'appuyer la mise en place du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes.

Recommandation 4

Le Comité prend acte des travaux du Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses et de ses centres de services dans la région et recommande que la Commission développe des applications spatiales pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience afin d'aider les pays à haut risque et à faible capacité, notamment dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

2. Les décisions ci-dessous adoptées par le Comité sont portées à l'attention de la Commission :

Décision 1

Le Comité prend note de la mise en place du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, la priorité étant accordée à la plateforme régionale pour les dispositifs d'alerte rapide multirisque en cas d'inondation et de sécheresse.

Décision 2

Le Comité souligne l'importance des conclusions du rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2019 intitulé *The Disaster Riskscape across Asia-Pacific: Pathways for Resilience, Inclusion and Empowerment* concernant l'appui à la prise des décisions par les États membres en tenant compte des risques, et prie le secrétariat d'approfondir encore ses recherches analytiques pour faire face à l'évolution de la répartition géographique et à l'intensification des risques de catastrophe.

Décision 3

Le Comité se félicite de l'offre du Gouvernement indonésien d'accueillir la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique en 2022 et prie le secrétariat de l'aider à organiser la Conférence.

Décision 4

Le Comité reconnaît que la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) est importante pour appuyer l'action menée en faveur de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience et prie la Commission de renforcer sa collaboration, notamment avec le Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, pour la gestion de l'information géospatiale dans la région.

Décision 5

Le Comité reconnaît l'importance des applications de l'information géospatiale pour la réduction des risques de catastrophe et prie le secrétariat d'intensifier ses efforts en faveur du renforcement des capacités, de la mise en commun des bonnes pratiques et de la fourniture d'un appui technique aux pays touchés par des catastrophes dans le domaine des applications de l'information géospatiale.

Décision 6

Le Comité prend note des résultats des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, notamment le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes.

Décision 7

En ce qui concerne la future collaboration régionale en matière de statistiques relatives aux catastrophes, le Comité fait siennes les recommandations formulées par le Comité de statistique à sa sixième session (ESCAP/CST/2018/6, recommandation 3).

II. Compte rendu des travaux**A. Évolution de la répartition géographique et intensification des risques de catastrophe dans la région Asie-Pacifique**

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. Le Comité était saisi du résumé du rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2019 (ESCAP/CDR/2019/1).

4. Le Comité a bénéficié des travaux d'une table ronde composée de M. Narendra Tuteja, Directeur des Services de prévision de l'eau au Bureau de météorologie (Australie) et de M. Rajib Shaw, professeur à l'Université Keio (Japon).

5. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Japon ; Pakistan et Turquie.

6. Le Comité a souscrit à l'analyse présentée dans le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2019.

7. Le Comité a été informé de l'action engagée pour renforcer la résilience aux catastrophes, s'agissant notamment de l'examen et de l'application de la législation et des politiques nationales et de la consolidation des dispositifs d'alerte rapide. Il a aussi été informé des efforts déployés par les pays pour améliorer la résilience aux catastrophes grâce à la collaboration internationale.

8. Le Comité a été informé que les pays étaient disposés à partager leurs données d'expérience en vue de renforcer les capacités des pays les moins avancés. Le représentant des Fidji a déclaré que son pays était prêt à devenir un centre régional d'appui au renforcement des capacités des États insulaires du Pacifique.

B. Action régionale : mise en place effective du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes

(Point 3 de l'ordre du jour)

Renforcement des dispositifs d'évaluation des risques et d'alerte rapide multirisque

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

9. Le Comité était saisi de la note du secrétariat relative à la mise en place effective du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes (ESCAP/CDR/2019/2).

10. Ont participé à la table ronde organisée au titre de ce point de l'ordre du jour : M. David Corbelli, Directeur exécutif pour le développement international au Met Office du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; M. Chung Kyu Park, Directeur du Bureau régional de l'OMM pour l'Asie et le Pacifique Sud-Ouest et M^{me} Charlotte Benson, Spécialiste principale de la gestion des risques de catastrophe au Département du développement durable et des changements climatiques de la Banque asiatique de développement.

11. Le Comité a été informé des recommandations du Dialogue d'experts sur l'intensification de la coopération régionale relative aux dispositifs d'alerte rapide multirisque en Asie et dans le Pacifique, s'agissant notamment des inondations et des sécheresses, qu'avaient organisé la CESAP, le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie et le Met Office du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord avant la session du Comité. Les experts ont recommandé : d'appuyer le perfectionnement des réseaux de données, d'information et de surveillance pour les dispositifs d'alerte rapide transfrontière et la mise en place et le renforcement des plateformes régionales d'apprentissage et de mobilisation ; de promouvoir le partage des données et les avantages du partage des données entre les États membres ; de contribuer au renforcement des capacités des fournisseurs et des utilisateurs de prévisions et d'informations sur les risques de catastrophe afin d'assurer la mise en place de dispositifs de prévision et d'alerte rapide, et d'intensifier les efforts visant à assurer la disponibilité des dispositifs d'alerte rapide et à faire en sorte qu'ils puissent être mis en œuvre par les utilisateurs finals, en particulier les communautés vulnérables dans les foyers de risque de catastrophe de la région de l'Asie et du Pacifique.

12. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Afghanistan ; Bangladesh ; Inde ; Indonésie ; Népal ; Pakistan et République de Corée.

13. Le Comité a pris note des travaux du secrétariat visant à renforcer son partenariat avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et estimait qu'il importait de renforcer encore la coopération entre la CESAP et d'autres associations régionales en Asie et dans le Pacifique pour promouvoir la réduction des risques de catastrophe.

14. Le représentant de l'Afghanistan a demandé qu'un projet pilote du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes soit mis en œuvre dans son pays.

Application du principe « Unis dans l'action » des Nations Unies à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

15. Le Comité était saisi du rapport du groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience relevant du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP/CDR/2019/INF/1).

16. Le représentant du Cambodge a fait une déclaration.

17. Les représentantes et représentants des organismes des Nations Unies ci-après ont fait des déclarations : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et OMM.

18. L'OMM souhaitait devenir officiellement membre du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, et plus particulièrement du groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience – ou autre groupe de coordination régionale des Nations Unies de ce type ayant vocation à traiter de problèmes précis –, car elle était déjà présente dans la région par l'intermédiaire de son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique Sud-Ouest (basé à Singapour), et elle menait depuis longtemps des initiatives régionales et des programmes de renforcement des capacités en Asie et dans le Pacifique.

Amélioration des applications et des services d'information géospatiale pour la résilience aux catastrophes

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

19. Une table ronde a été organisée pour débattre des progrès réalisés dans la région en ce qui concerne les applications des techniques spatiales aux fins du renforcement de la résilience aux catastrophes et du développement durable. Y ont participé : M. Andrew Barnicoat, Chef de la Division Positioning and Community Safety, Geoscience (Australie) et Président du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ; M. Preethi Sanath Panawennage, Président-Directeur général de l'Institut Arthur C. Clarke des technologies modernes (Sri Lanka) ; M. Anond Snidvongs, Directeur exécutif de l'Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales (Thaïlande) ; M^{me} Orbita Roswintiarti, Vice-Présidente chargée des questions de télédétection, Institut national de l'aéronautique et de l'espace (Indonésie), et M. Rajeev Jaiswal, Directeur adjoint du Bureau du programme d'appui à la gestion des catastrophes, Agence indienne de recherche spatiale (Inde).

20. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Bangladesh ; Chine ; Inde ; Indonésie ; Japon ; Mongolie ; Myanmar ; Sri Lanka ; Thaïlande et Turquie.

21. Le représentant du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a également fait une déclaration.

22. Le représentant du Comité consultatif intergouvernemental pour le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable a rendu compte des résultats de la vingt-troisième session du Comité consultatif intergouvernemental.

23. Le Comité de la réduction des risques de catastrophe a noté que le Comité consultatif intergouvernemental avait examiné les premiers résultats de l'enquête sur les besoins et les contributions s'agissant de la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030). Le Comité de la réduction des risques de catastrophe a également noté que le secrétariat élaborait une publication intitulée *Geospatial Information for Sustainable Development: Perspectives from Asia-Pacific*.

24. Le Comité a réaffirmé sa volonté d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) ainsi que celle de la résolution 75/6 de la Commission, qui se rapportait au même thème. Il a demandé au secrétariat de redoubler d'efforts pour aider les États membres à mieux utiliser et partager l'information géospatiale aux fins du développement durable et résilient et à mettre en œuvre le Plan d'action.

25. Le Comité a été informé des progrès réalisés par les États membres dans le domaine des applications des techniques spatiales et de l'information géospatiale pour la réduction des risques de catastrophe, la préparation aux catastrophes et l'évaluation des dommages, qui contribueraient à la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

26. Le Comité a exprimé son appui aux travaux du secrétariat du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui est rattaché à la CESAP depuis novembre 2018.

27. Le Comité a noté que la coopération régionale dans le domaine des applications spatiales était essentielle et devait se poursuivre, le but étant de combler les lacunes en matière de connaissances et de capacités afin d'accéder aux techniques spatiales et aux données, informations, outils et services s'y rapportant et de les utiliser efficacement pour réduire les risques de catastrophe et améliorer la résilience.

28. Le Comité a remercié les États membres qui avaient apporté un appui à d'autres pays dans le cadre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable, du projet « Sentinel Asia » et du Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique en leur fournissant des images satellite, un accès à des portails géospatiaux et à des outils opérationnels, ainsi qu'en renforçant leurs capacités, en dispensant des formations et en offrant des services.

29. Le Comité a noté le lancement réussi du premier satellite à Sri Lanka et pris note de l'offre du Gouvernement sri-lankais de mettre les données recueillies par ce satellite à disposition d'autres pays.

Statistiques relatives aux catastrophes

(Point 3 d) de l'ordre du jour)

30. Le Comité était saisi du rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa sixième session (ESCAP/CST/2018/6) et de la note du secrétariat intitulée « Cadre de statistiques relatives aux catastrophes : résultats des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique » (ESCAP/74/24).

31. Le Comité a entendu un exposé (enregistré sur vidéo) de M. Mohd Uzir Mahidin, Statisticien en chef du Département malaisien de statistique et Président de la sixième session du Comité de statistique.

32. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : République de Corée et Thaïlande.

33. Les représentantes et représentants des organismes des Nations Unies ci-après ont également fait des déclarations : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et OMM.

34. Un représentant de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a également fait une déclaration.

35. Le Comité de la réduction des risques de catastrophe a estimé que les travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique étaient utiles pour produire des statistiques complètes et comparables relatives aux catastrophes. Le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes, principal résultat des travaux du Groupe d'experts, permettait de suivre et de communiquer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

36. Le Comité a constaté qu'un certain nombre de difficultés persistantes tenant à des questions de terminologie et de méthode nuisaient au suivi de la mise en œuvre du Cadre de Sendai. Il est donc convenu qu'il fallait renforcer l'assistance technique et les capacités mais aussi multiplier les échanges de données d'expérience en matière de production de statistiques sur les catastrophes entre les pays de la région. Sur ce point, le Comité s'est félicité de la poursuite de l'étroite collaboration entre les organisations internationales concernées par ces questions, dont témoigne le partenariat entre le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et la CESAP visant à produire des supports de formation pour la mise en œuvre du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes.

Plateforme de gestion des données et des informations pour la résilience aux catastrophes par l'intermédiaire du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes

(Point 3 e) de l'ordre du jour)

37. Le Comité était saisi du rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa troisième session (ESCAP/75/11).

38. Le Comité a bénéficié des résultats d'une table ronde qui a réuni les participants suivants : M. Suprayoga Hadi, Responsable principal de la planification du Vice-Ministre du développement régional au Ministère indonésien de la planification du développement national et M. Teruyuki Kato, Directeur de l'Institut de recherche sur les sources thermales de la préfecture de Kanagawa (Japon).

39. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Iran (République islamique d') et Turquie.

40. Un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement a également fait une déclaration.

41. Les représentantes et représentants des organisations non gouvernementales et des organismes ci-après ont également fait des déclarations : Centre asiatique de prévention des catastrophes et Université Tohoku.

42. Le Comité a salué les efforts déployés par le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour partager l'information et renforcer la résilience aux catastrophes grâce à la comptabilisation des pertes dues aux catastrophes et aux activités de coopération régionale. Le Comité a par ailleurs été informé des activités qui étaient menées en vue de collaborer étroitement avec les organismes nationaux de statistique.

43. Le représentant de la République islamique d'Iran a remercié le secrétariat d'avoir fourni un appui dans le cadre de l'action commune menée par les Nations Unies lors des récentes inondations qui ont frappé son pays.

C. Examen de l'orientation future du sous-programme relatif à la réduction des risques de catastrophe

(Point 4 de l'ordre du jour)

44. Le Comité a été informé du projet de plan-programme de la CESAP pour 2020, que la Commission a approuvé dans sa décision 75/11, notamment des modifications apportées conformément à la réforme de la gestion que l'Assemblée générale avait approuvée dans sa résolution 72/266.

D. Examen d'éventuels projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-seizième session

(Point 5 de l'ordre du jour)

45. Le représentant du Turkménistan a proposé que, conformément à la résolution 73/297 de l'Assemblée générale, une consultation multipartite sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral soit organisée en marge de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, et informé le Comité que sa délégation présenterait un projet de résolution sur le programme spécial des Nations Unies pour le bassin de la mer d'Aral à la soixante-seizième session de la Commission.

E. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

46. Un représentant du secrétariat de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a fait un exposé sur la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels de la CEE. Il a informé le Comité que, compte tenu de la nature transfrontière des accidents industriels et du fait que les membres de la CEE sont souvent également membres de la CESAP, les deux commissions régionales pouvaient collaborer à la mise en œuvre du Cadre de Sendai en utilisant les mêmes documents d'orientation et en échangeant des informations et des bonnes pratiques. Le représentant a invité la CESAP et les États membres à participer à la Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels qui se tiendra en décembre 2020, ainsi qu'à l'atelier sous-régional sur la sécurité des activités minières et des résidus d'extraction au Kazakhstan, au Tadjikistan et dans d'autres pays d'Asie centrale, qui aura lieu en novembre 2019.

F. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa sixième session

(Point 7 de l'ordre du jour)

47. Le Comité a adopté le présent rapport le 30 août 2019.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

48. Le Comité a tenu sa sixième session à Bangkok du 28 au 30 août 2019. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la CESAP. Des allocutions d'ouverture ont été prononcées par : M. Nadhapit Snidvongs, Vice-Ministre thaïlandais de l'intérieur ; M. Mohammad Qaseem Haidari, Vice-Ministre de la gestion des catastrophes de l'Autorité afghane de gestion des catastrophes et M. Mohsen Mohammadi, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de la CESAP.

B. Participation

49. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont participé à la session du Comité : Afghanistan ; Arménie ; Australie ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; Fidji ; Îles Cook ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kazakhstan ; Malaisie ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Nauru ; Népal ; Pakistan ; Palaos ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Ouzbékistan ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du

Nord ; Samoa ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Turkménistan ; Turquie et Viet Nam.

50. Les représentantes et représentants des Observateurs permanents auprès de la CESAP ci-après étaient présents : Allemagne ; Argentine ; Hongrie ; Mexique ; Nigéria et Suisse. Le représentant de la Suède y a assisté en qualité d'observateur.

51. Les représentantes et représentants des bureaux ci-après du Secrétariat de l'ONU y ont également assisté : Bureau des affaires spatiales ; Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en République islamique d'Iran.

52. Les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après étaient représentés : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; CNUCED ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ; Organisation météorologique mondiale ; Organisation mondiale de la Santé ; Programme alimentaire mondial ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Union internationale des télécommunications.

53. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Association des nations de l'Asie du Sud-Est ; Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes ; Centre de coordination de l'aide humanitaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour la gestion des catastrophes ; Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes ; Centre pour les situations d'urgence et la réduction des risques de catastrophe en Asie centrale ; Commission du Mékong et Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie.

54. Les organisations non gouvernementales, organisations de la société civile et autres organismes ci-après étaient représentés : Académie des sciences d'Ouzbékistan ; Administration météorologique chinoise ; Agence adventiste d'aide et de développement au Népal ; Agence japonaise d'exploration aérospatiale ; Asia-Pacific Alliance for Disaster Management (Sri Lanka) ; Centre for Environment and Development (Sri Lanka) ; Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion ; Coastal Area Disaster Mitigation Efforts ; Croissant-Rouge afghan ; Environment and Development Association ; Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Institut de recherche sur les sources thermales de la préfecture de Kanagawa (Japon) ; Indian Institute of Materials Management ; Institut asiatique de technologie ; Institut des stratégies environnementales mondiales ; Institut de Stockholm pour l'environnement ; Iora Ecological Solutions ; Miyamoto International, Inc. ; National Centre on Combating Sand and Dust Storms, (République islamique d'Iran) ; Université Keio (Japon) ; Université Thammasat (Thaïlande) ; Université Tohoku (Japon) et Université Tongmyong (République de Corée).

C. Élection du Bureau

55. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président : M. Mohammad Qaseem Haidari (Afghanistan)

Vice-Présidents : M. Taitusi Nacolakia Vakadravuyaca (Fidji)
M. Velix Vernando Wanggai (Indonésie)

D. Ordre du jour

56. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :
1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
 2. Évolution de la répartition géographique et intensification des risques de catastrophe dans la région Asie-Pacifique.
 3. Action régionale : mise en place effective du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes :
 - a) Renforcement des dispositifs d'évaluation des risques et d'alerte rapide multirisque ;
 - b) Application du principe « Unis dans l'action » des Nations Unies à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience ;
 - c) Amélioration des applications et des services d'information géospatiale pour la résilience aux catastrophes ;
 - d) Statistiques relatives aux catastrophes ;
 - e) Plateforme de gestion des données et des informations pour la résilience aux catastrophes par l'intermédiaire du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.
 4. Examen de l'orientation future du sous-programme relatif à la réduction des risques de catastrophe.
 5. Examen d'éventuels projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-seizième session.
 6. Questions diverses.
 7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa sixième session.

E. Manifestations parallèles

57. La deuxième Semaine de la résilience face aux catastrophes de la CESAP s'est tenue en même temps que la session du Comité. Les réunions d'experts, les manifestations parallèles et les sessions spéciales ci-après se sont également tenues :

- a) 26 août 2019 : développement d'une infrastructure résiliente à l'appui de la réduction des risques de catastrophe et des objectifs de développement durable, organisée en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ;
- b) 26 et 27 août 2019 : réunion d'un groupe d'experts sur les technologies de l'information et de la communication au service de la gestion des risques de catastrophe ;
- c) 27 août 2019 : manifestation parallèle sur les tempêtes de sable et de poussière organisée par le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes ;

d) 27-29 août 2019 : vingt-troisième session du Comité consultatif intergouvernemental pour le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable ;

e) 28 août 2019 : examen de la politique relative aux catastrophes et à l'aide d'urgence de la Banque asiatique de développement de 2004, organisé par la Banque asiatique de développement ;

f) 28 août 2019 : réunion d'un groupe d'experts sur la gestion du trafic Internet entre le Cambodge, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Vietnam ;

g) 26-29 août 2019 : dialogue d'experts sur l'intensification de la coopération régionale en matière de dispositifs d'alerte rapide multirisque en Asie et dans le Pacifique, l'accent étant mis sur les inondations et la sécheresse, organisé conjointement par le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, le Met Office du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Département du développement international du Royaume-Uni ;

h) 26 août 2019 : comité de pilotage sur les Systèmes mondiaux de navigation par satellite, organisé en collaboration avec l'organisation Multi-Global Navigation Satellite Systems Asia ;

i) 28 août 2019 : examen régional du Sommet mondial sur la société de l'information, organisé conjointement avec l'Union internationale des télécommunications ;

j) 29 août 2019 : « Environnement et catastrophes : combler les lacunes dans la région Asie-Pacifique », manifestation organisée conjointement avec le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Gouvernement turkmène ;

k) 28 août 2019 : forum des jeunes professionnels de la recherche, organisé conjointement avec l'organisation Multi-Global Navigation Satellite Systems Asia ;

l) 29 août 2019 : sommet des réseaux communautaires de la région Asie-Pacifique, organisé conjointement avec Internet Society ;

m) 29 août 2019 : huitième réunion du groupe de travail sur l'évaluation des risques et la sensibilisation du Comité de l'ASEAN sur la gestion des catastrophes, organisée par l'ASEAN ;

n) 29 août 2019 : « Mettre en commun les capacités : les partenariats public-privé au service de la gestion des catastrophes », manifestation organisée conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement et Connecting Business Initiative.

58. Une exposition sur le thème « Renforcer la résilience face aux catastrophes grâce à l'autonomisation, à l'inclusion et à l'égalité » a été présentée au Centre de conférences des Nations Unies du 26 au 30 août 2019. Parmi les participants à l'exposition figuraient l'Institut Arthur C. Clarke des technologies modernes, le Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Multi-Global Navigation Satellite System Asia, le Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et la CESAP.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/CDR/2019/1	Résumé du rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2019	2
ESCAP/CDR/2019/2	Mise en place effective du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes	3
ESCAP/CST/2018/6	Rapport du Comité de statistique sur sa sixième session	3 d)
ESCAP/74/24	Cadre de statistiques relatives aux catastrophes : résultats des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique	3 d)
ESCAP/75/11	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa troisième session	3 e)
ESCAP/CDR/2019/3	Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa sixième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/CDR/2019/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CDR/2019/L.2	Projet de rapport	7
<i>Document d'information (en anglais seulement)</i>		
ESCAP/CDR/2019/INF/1	Report of the thematic working group on disaster risk reduction and resilience of the Asia-Pacific Regional Coordination Mechanism	3 b)
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-disaster-risk-reduction-sixth-session	Information for participants	
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-disaster-risk-reduction-sixth-session	List of participants	
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-disaster-risk-reduction-sixth-session	Tentative programme	